

## Challenge « Adultes » 2018

**Objet :** Règlement du Challenge « Adultes » 2018 de la Ligue Hauts-de-France de Triathlon

**Généralités :**

Les Challenges sont organisés par la Ligue Hauts-de-France.

Ils ne récompensent pas la performance pure comme c'est le cas pour les championnats mais « l'assiduité aux épreuves et la performance ».

Ils ont pour objectifs de faire connaître, de faciliter et développer la pratique du triathlon et des disciplines enchainées en proposant des épreuves compétitives de qualité.

**Important :** Le bon déroulement des challenges repose uniquement sur l'exploitation de fichier informatique des résultats valides au format "xls" ou "xlsx" comportant les données ci-dessous. Seuls les fichiers répondant à ce format seront acceptés :

Nom	Prénom	Classement	Identifiant	Catégorie	Sexe	Club
**	**	**	*	*	*	*

\*\* : champs obligatoires

\* : champs secondaires

---

### **1 Les modalités du challenge « Adultes »**

- Le Challenge « Adultes » 2018 est composé de toutes les épreuves individuelles de Cross Duathlon, Duathlon, Aquathlon, Cross Triathlon, Triathlon distances XS, S, M, L, XL ou XXL inscrites au calendrier du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018 de la Ligue Hauts-de-France de Triathlon.
- Seuls les triathlètes licenciés des catégories Senior et Vétéran, de la ligue Hauts-de-France, le jour de la course et au plus tard le 31/08 de la saison en cours, peuvent participer au Challenge, se voir attribuer les points, et prétendre figurer au classement final.
- Les licenciés seront classés pour le club où ils sont licenciés au 31/08 de la saison en cours
- Le classement se fera en tenant compte des résultats obtenus sur les épreuves.

## **2 Attribution des points**

- Seule la distance la plus longue accessible à la catégorie sera prise en compte dans l'obtention des points. Exception sera faite des manifestations comprenant un XXL ou les deux épreuves les plus longues seront pris en compte.
- L'attribution des points se fait en fonction du classement par catégorie et sexe.

## **3 Tableau de répartition des points**

<b>Place</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
<b>Points</b>	<b>300</b>	<b>250</b>	<b>220</b>	<b>200</b>	<b>190</b>	<b>180</b>	<b>170</b>	<b>160</b>	<b>150</b>	<b>145</b>

<b>Place</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>...</b>	<b>142</b>
<b>Points</b>	<b>140</b>	<b>135</b>	<b>130</b>	<b>129</b>	<b>128</b>	<b>127</b>	<b>126</b>	<b>125</b>	<b>...</b>	<b>1</b>

- Au-delà de la 142<sup>ème</sup> place, 1 point est attribué à chacun des participants.
- Les abandons et les absents ne marquent pas de point.
- Les points obtenus sont pondérés par un coefficient dépendant de la distance de l'épreuve :
  - x 0.5.....pour un XS
  - x 0.75...pour un S
  - x 1.....pour un M
  - x 1.5.....pour un L
  - x 2.....pour un XL
  - x 2.5.....pour un XXL

## **4 Publication**

- Un classement individuel par catégorie et par sexe est réalisé à l'issue de chacune des épreuves dont les résultats ont été transmis au format demandé.
- Un classement des clubs sera établi sur la base de la somme des points obtenus par les licenciés d'un club au 31/08 de la saison en cours
- Ces classements seront disponibles sur le site de la Ligue à réception de nouveaux classements des organisateurs dans les formes attendues (voir ci-dessus)
- Une mention sera portée sur les classements faisant apparaître les classements absents.

## **5 Récompenses**

La remise des récompenses sera effectuée à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Ligue.